

Maitrise des Mécanismes de Financement des Collectivités Territoriales par l'Emprunt

Le 21/09/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Comprendre les enjeux et le cadre réglementaire de l'emprunt pour les collectivités territoriales.
- Savoir élaborer et gérer une stratégie d'emprunt adaptée.
- Maîtriser le suivi administratif et financier des emprunts contractés.

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

JOUR 1 : Fondamentaux de l'Emprunt et Cadre Réglementaire

Matin : Introduction au Financement par Emprunt

- Présentation des mécanismes de l'emprunt pour les collectivités territoriales
 - Définitions et concepts clés (emprunt, dette, capacité d'autofinancement...)
 - Les différents types d'emprunts et leurs caractéristiques (taux fixe, taux variable, emprunts structurés...)
- Cadre législatif et réglementaire des emprunts par les collectivités
 - Lois de finances, Code général des collectivités territoriales
 - Rôle des autorités de tutelle et des organismes de contrôle

Après-midi : Stratégies d'Emprunt et Gestion de la Dette

- Élaboration d'une stratégie d'emprunt adaptée à la collectivité
 - Analyse financière et évaluation de la capacité d'endettement
 - Construction d'un plan de financement pluriannuel
- Gestion active de la dette
 - Techniques de gestion et produits de couverture des risques financiers
 - Renégociation et restructuration de la dette

JOUR 2 : Mise en Œuvre et Suivi des Emprunts

Matin : Procédures Opérationnelles d'Emprunt

- Processus d'appel d'offres et sélection des partenaires bancaires
 - Critères de sélection, négociation des conditions
 - Montage d'opérations de crédit et formalisation des contrats
- Suivi administratif et financier des emprunts
 - Tableaux d'amortissement, échéanciers et suivi des paiements

CONTACTEZ
NOUS

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382



- Reporting financier et communication avec les élus et citoyens

Après-midi : Atelier Pratique et Gestion des Risques

- Atelier pratique : Simulation de montage d'un dossier d'emprunt
 - Étude de cas, mise en situation, élaboration d'une stratégie d'emprunt
- Gestion des risques liés aux emprunts
 - Identification et évaluation des risques (taux d'intérêt, risque de crédit...)
 - Stratégies de mitigation et outils de couverture des risques

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.
- Discussion sur les tendances actuelles et futures du financement territorial (digitalisation, financements verts, etc.)
- Questions/Réponses et échanges sur les bonnes pratiques

PREREQUIS

- Avoir un intérêt pour la comptabilité publique et la gestion-comptable

PUBLIC VISE

Collaborateurs comptables, comptables généraux et adjoint-chef comptables

Toute personne impliquée dans la gestion administrative

Toute personne désirant se familiariser avec la comptabilité publique ainsi que la gestion comptable

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

14 heures

PEDAGOGIE

- Après avoir défini les termes d'une analyse comptable et autres notions de base, il s'agit de comprendre, au travers de cas pratiques, les différents outils d'analyse de la comptabilité publique ainsi que ses spécificités
- Le formateur, hautement qualifié selon nos standards de recrutement, suit tout au long de la formation le ou les participants, afin d'ancrer ces connaissances.
- Les tests réalisés à la fin de la mission ont pour but d'évaluer la compréhension du participant au travers d'un compte-rendu personnalisé qui correspond au secteur d'activité de la personne concernée.
- Les outils utilisés durant la formation sont délivrés aux participants en fin de formation, sous forme de livret résumé comprenant la correction des exercices réalisés.
- Le formateur fournit une attestation reprenant l'ensemble de l'accompagnement et des connaissances délivrées durant la formation.

Moyens et supports pédagogiques :

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382